



Qui peut m'aider avec mon dossier soumis à l'USCIS?

Vous pouvez toujours vous représenter vous-même auprès de l'USCIS. Beaucoup de gens, y compris des membres de la famille, peuvent être disposés à vous aider à remplir les formulaires de l'USCIS avec les informations que vous leur fournissez. Ces personnes peuvent le faire gratuitement ou moyennant un faible coût. Cependant, seules certaines personnes qualifiées peuvent vous donner des conseils juridiques ou vous représenter devant l'USCIS.

Les conseils juridiques peuvent comprendre:

- Comment répondre aux questions sur vos formulaires d'immigration; et
- Quelles sont les options d'immigration à votre disposition.

Selon la loi, les seules personnes qui peuvent vous donner des conseils juridiques ou vous représenter devant l'USCIS sont:

- Les avocats; et
- Les intermédiaires non-avocats qui sont attirés par le Bureau d'Appel de l'immigration (BIA).

Pour plus d'informations sur les avocats et les intermédiaires attirés par la BIA, vous pouvez visiter le site Internet www.uscis.gov/avoidscams.

Avec la supervision directe d'un avocat, d'un intermédiaire attiré ou d'un membre du corps professoral dans certains cas, certains étudiants et certains diplômés en droit des facultés de droit américaines accréditées, peuvent donner des conseils juridiques sur des questions d'immigration. Ces étudiants et ces diplômés ne peuvent pas recevoir de compensation pour leurs services. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site Internet www.uscis.gov/avoidscams

Les notaires, les notaires publics et les consultants en immigration NE sont PAS autorisés à fournir des conseils juridiques ou à vous représenter devant l'USCIS. Dans certains pays, tous les notaires sont des avocats. Ce n'est pas le cas aux États-Unis. Les notaires publics aux États-Unis ne sont pas nécessairement des avocats et n'ont pas le même pouvoir de donner des conseils juridiques que les notaires dans d'autres pays.

Comment puis-je trouver un avocat gratuitement ou à faible coût ou un intermédiaire attiré par la BIA?

Pour obtenir une liste de services juridiques gratuits ou à faible coût visitez le site Internet www.uscis.gov/avoidscams ou appelez l'USCIS au 1-800-375-5283.

Comment puis-je savoir si la personne qui m'aide est autorisée à fournir des conseils juridiques?

Pour plus d'informations sur la façon de vérifier si un avocat ou un intermédiaire attiré par le BIA est autorisé à vous représenter devant l'USCIS, visiter le site Internet www.uscis.gov/avoidscams. Pour savoir si une personne est un représentant attiré par le BIA, vous pouvez également consulter votre bureau local de l'USCIS ou consulter la liste des personnes actuellement attirées sur le site Internet du BIA sur www.justice.gov/eoir/statspub/raroster.htm.

Quelles sont certaines fraudes courantes en matière d'immigration?

Les fraudeurs font souvent des promesses qui semblent trop belles pour être vraies. Ils peuvent vous dire qu'ils ont une relation spéciale avec le gouvernement, ou peuvent vous faire bénéficier d'une prestation d'immigration comme d'une « green card » ou d'un permis de travail très rapidement, ou qu'ils peuvent vous aider à obtenir des prestations auxquelles vous n'avez pas droit.

Parfois, des sites Internet qui ont l'air très professionnels peuvent vous conduire à une escroquerie. Les fraudeurs font aussi de la publicité dans les annuaires téléphoniques, à l'aide de dépliants et d'affiches dans les magasins. Ils peuvent passer par des stations de radio et des journaux pour faire leur publicité dans les médias. Ils peuvent aussi être recommandés par quelqu'un que vous connaissez. Soyez prudent. Avant de vous confier à une personne qui offre des conseils payants en matière d'immigration, assurez-vous d'abord qu'elle est avocate ou une intermédiaire attirée par le BIA.

Que puis-je faire si je suis victime d'une escroquerie en matière d'immigration?

Si vous ou quelqu'un que vous connaissez est victime d'une escroquerie en matière d'immigration, envisager d'informer la Commission Fédérale du Commerce (FTC) sur le site Internet www.ftc.gov/complaint ou au 1-877-382-4357. Vous pouvez également signaler les escroqueries en matière d'immigration au bureau du procureur général de votre Etat, à d'autres organismes publics ou à l'association du barreau de votre Etat.

Il y a des lois qui interdisent l'escroquerie en matière d'immigration. Pour en savoir plus sur la loi dans votre état sur la façon de signaler les cas d'escroquerie visitez le site Internet www.uscis.gov/avoidscams.

Protégez-vous vous-même et votre famille contre les escroqueries en matière d'immigration. Pour plus d'informations et pour trouver de l'assistance juridique visitez le site Internet www.uscis.gov/avoidscams ou appelez l'USCIS au 1-800-375-5283.

Vous pouvez toujours avoir des informations sur votre dossier en communiquant avec les Services de Citoyenneté et de l'Immigration des États-Unis (USCIS). Si vous choisissez de vous faire représenter, s'il vous plaît, soyez conscient du fait que seules certaines personnes sont habilitées à donner des conseils juridiques en matière d'immigration ou à vous représenter devant l'USCIS.





Conseils A Retenir

- Procurez-vous d'informations sur l'immigration qui proviennent de sites Internet officiels du gouvernement. Les adresses Internet des agences du gouvernement fédéral contiennent l'extension ".gov", et non ".com".
- RECLAMEZ un reçu lorsque vous payez quelqu'un pour vous aider à remplir vos formulaires d'immigration.
- VERIFIEZ que la personne qui vous donne des conseils juridiques et qui vous représente auprès de l'USCIS est un avocat ou un intermédiaire attiré par le BIA.
- GARDEZ toutes les lettres reçues de l'USCIS dans un endroit sûr. Procurez-vous toujours de copies de tous les documents qui ont été établis ou soumis en votre nom et gardez une copie de l'accusé de réception émis par l'USCIS. Cet accusé de réception est la preuve que votre demande ou requête a été reçue par l'USCIS.
- VERIFIEZ les frais de dépôt et les autres exigences contenus dans les instructions sur les formulaires de l'USCIS.
- VERIFIEZ l'état de votre dossier gratuitement sur le site Internet www.uscis.gov ou en appelant le 1-800-375-5283
- SIGNALEZ toute activité illégale ou toute escroquerie en matière d'immigration au FTC, au bureau du procureur général de votre d'Etat ou à l'association du barreau de votre d'Etat.
- NE payez RIEN pour recevoir des formulaires vierges de l'USCIS. Tous les formulaires de l'USCIS sont gratuits et disponibles sur www.uscis.gov ou à votre bureau local de l'USCIS.
- NE signez PAS des formulaires vierges. Assurez-vous que tous les formulaires sont remplis avant de les signer.
- NE signez PAS des formulaires qui contiennent de fausses informations. Assurez-vous que toutes les informations sont vraies et exactes avant de les signer.
- NE laissez PERSONNE conserver vos documents originaux.
- NE signez PAS des documents que vous ne comprenez pas. Avant de signer tout formulaire d'immigration, lisez-les attentivement et assurez-vous que vous les comprenez.

Lorsque vous cherchez de l'aide en matière d'immigration, la mauvaise aide peut nuire.

Pour plus d'informations et pour trouver de l'assistance juridique visitez le site Internet www.uscis.gov/avoidscams ou appeler l'USCIS au 1-800-375-5283.



LA MAUVAISE AIDE PEUT NUIRE

FAITE ATTENTION A L'ESCOQUERIE EN MATIERE D'IMMIGRATION



U.S. Citizenship and Immigration Services

M-712 - French (05/11)

D'autres personnes peuvent offrir de vous aider à remplir vos formulaires et peuvent avoir de bonnes intentions, mais ne sont pas habilitées à donner des conseils sur le droit ou les procédures d'immigration.

Parfois, des gens prétendent être «des experts en immigration» en vue de vous tromper et de vous prendre votre argent. Ceci est contraire à la loi.

